

Communiqué de presse



REFORME FISCALE & DIESEL PROFESSIONNEL : Le Gouvernement fédéral doit faire les bons calculs ...

Bruxelles, le 11 juillet 2023 - Comme chaque année, via question parlementaire, l'UPTR fait interpellier le ministre des Finances afin de pouvoir disposer de statistiques complètes sur les consommations de carburants et les recettes fiscales liées aux accises.

Grâce à cet exercice annuel, l'UPTR dispose de données objectives permettant de confronter les idées (souvent saugrenues ...) aux réalités du moment en termes budgétaires et de mobilité.

En réponse à la question parlementaire de l'ex député Nicolas Parent (Ecolo), Vincent Van Peteghem (CD&V) a communiqué les données relatives à l'**année 2022**.

Les éléments suivants mériteraient assurément de mieux retenir l'attention des membres du Gouvernement fédéral :

- ✓ La consommation d'essence a atteint un record absolu avec presque 3 milliards de litres, en augmentation de 15,17 % par rapport à 2019 (année du précédent record ...).
- ✓ La consommation de diesel a augmenté par rapport à 2021. Elle frôle les 7 milliards de litres, en diminution cependant par rapport à l'année 2019 (année de référence pré-covid).
- ✓ Ensemble, les usagers « carbonés » de la route ont payé pas moins de 4,47 milliards d'accises à l'Etat belge (après remboursement du diesel professionnel !)
- ✓ Les transporteurs belges ont récupéré 240 millions d'euros, au titre du diesel professionnel. Tenant compte de ce remboursement, ils ont payé 537 millions d'accises au trésor public.
- ✓ Les transporteurs étrangers ont récupéré 289 millions, au titre du diesel professionnel. Tenant compte de ce remboursement, ils ont laissé la modique somme de 443 millions d'accises à la Belgique.

Dans leurs réflexions sur leur réforme fiscale 'neutre', l'UPTR invite les responsables politiques à ne pas perdre de vue que supprimer ou réduire le régime du diesel professionnel, c'est inviter les transporteurs belges et étrangers à faire le plein au-delà des frontières.

« Toucher au diesel professionnel, c'est prendre le risque de se priver d'un demi-milliard de recettes fiscales ... Autant y réfléchir à deux fois », conclut Michaël Reul, Secrétaire Général de l'Union Professionnel du Transport et de la Logistique.

Pour plus d'informations ou pour une interview, veuillez contacter (ne pas publier) :

Racin Communications - Amélie Putmans
0477 200 970 - amelie@racin.eu